



---

**PAR COURRIEL**

Richmond, le 23 mars 2020

Attention : Rachel McWhirter (première éducatrice du Franc départ à Penticton),  
Annie Paquette (deuxième éducatrice Franc départ),  
Catherine Samson (Éducatrice actuelle du Franc départ),  
Annick Rahkola (membre de l'Association des parents de l'école)

Objet : Réponse du conseil d'administration du CSF suite à la lettre du 12 février 2020

Mesdames McWhirter, Paquette, Samson et Rahkola,

Par la présente, nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos défis relatifs au programme Franc départ à l'école Entre-lacs de Penticton. Nous sommes sincèrement désolés du désagrément que les changements encourus ont pu créer dans votre communauté lors de la prise en charge des services Franc Départ par le Conseil scolaire francophone (CSF).

Au sein du conseil d'administration (CA) tout comme dans l'administration du CSF, nous sommes conscients de l'importance et de l'apport de nos différents programmes en termes de valorisation de notre francophonie en Colombie-Britannique, et le programme Franc départ en fait grandement partie.

En tant que seul conseil scolaire francophone en Colombie-Britannique, il est de notre devoir de valoriser et de promouvoir tous nos programmes et/ou occasions permettant de réunir les francophones qui se trouvent partout en Colombie-Britannique; il y va de la survie de notre langue et de notre culture, facteurs essentiels contribuant à la vivacité de toutes nos communautés francophones.

J'aimerais donc vous rassurer que nous sommes très attentifs à vos préoccupations et prenons au sérieux chaque étape qui touchent les décisions au sujet de nos communautés francophones à travers toute la province, lesquelles décisions influencent majoritairement l'éducation de nos enfants, qui sont notre avenir.

Sur ce, après consultation avec tous les services concernés, nous vous revenons avec des réponses à vos questions, préoccupations et observations quant au programme Franc départ dans votre communauté.

Pour commencer, nous aimerions vous informer que selon le *2019-2020 Transfer Under Agreement* du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique, le programme Franc départ peut seulement être ouvert trois jours par semaine. Quant à vos préoccupations concernant les efforts encourus par le bureau central pour se rassurer d'avoir un personnel qualifié pour occuper le poste, veuillez noter que toutes les procédures de recrutement du CSF ont été suivies et respectées par les ressources humaines.

---

Ceci nous amène à vos première et deuxième questions concernant les compétences requises imposées par le CSF ainsi que les formations et occasions de réseautage entre les animateurs des différents centres de la province comme celles offertes autrefois par la Fédération de parents francophones de la Colombie-Britannique (FPFCB). Je vous informe qu'à l'automne 2018, lors de la reprise du programme Franc départ par le CSF, madame Amélie Richard, conseillère pédagogique au CSF, avait visité tous les programmes ouverts et avait également rencontré les éducatrices de façon individuelle, afin de connaître les besoins spécifiques de chaque communauté. Lors de ses visites, elle avait répondu aux questions des éducatrices et leur avait offert un accompagnement professionnel personnalisé.

Pour donner suite à ces discussions et aux besoins établis lors de ces visites, le département des services pédagogiques du CSF a renouvelé le matériel pédagogique de chaque centre, incluant l'ameublement. Deux sessions de formation sur le nouveau cadre pédagogique à la petite enfance ont été offertes au printemps : le 31 mai et le 7 juin 2019. En collaboration avec la FPFCB, le département a offert le congrès annuel (AGA) en janvier 2020, durant lequel mesdames Amélie Richard et Diane Campeau ont conçu et offert des ateliers pour toutes les éducatrices de la province, incluant celles de nos programmes Franc départ.

Une nouvelle formation sur l'inclusion de l'éducation autochtone dans les activités journalières sera offerte à la fin avril. Cette formation sera également ouverte à toutes les éducatrices francophones de la province invitées par l'intermédiaire de la FPFCB (l'invitation sera envoyée sous peu). Nous avons également le développement professionnel continu *Changing Results For Young Students*, offert par le ministère de l'Éducation (par l'entremise des services pédagogiques du CSF) auquel participent quelques éducatrices Franc départ du CSF (de la grande région de Vancouver), des éducatrices de garderies hébergées au CSF et des enseignants de maternelle du CSF.

Pour répondre à votre troisième question citant la gestion de la petite enfance soit les prématernelles et le programme Franc départ par les préposés lorsque le projet était géré par la FPFCB, veuillez noter que les services pédagogiques du CSF comptent deux conseillères pédagogiques responsables de différents programmes de la petite enfance : madame Kristiane Sormany et madame Amélie Richard. Cette dernière est responsable des programmes Franc départ.

Et en termes des communications du CSF auprès des centres, comme précisé plus haut, madame Amélie Richard est en communication continue avec les éducatrices. Elle est toujours disponible à recevoir et à répondre à leurs demandes par courriel, appels téléphoniques ou tout autre moyen et à se déplacer sur place pour des rencontres. Elle assure également le développement continu des éducatrices. De plus, le CSF commencera en avril le processus pour la *Réflexion sur la qualité des Franc départ*, outil exigé par le ministère de l'Éducation et dont l'objectif est de connaître les besoins des éducatrices ainsi que les ajustements à mettre en place pour l'année scolaire à venir. Merci de noter que ce même outil était aussi utilisé par la FPFCB. À la fin de chaque année scolaire, le CSF remet le document rempli au ministère de l'Éducation en même temps que le rapport financier des Franc départ.

Pour répondre à votre quatrième question citant l'élaboration du matériel nécessaire relatif au bon fonctionnement des centres, nous sommes heureux de vous informer que notre département des relations publiques a élaboré tous les documents nécessaires incluant la conception des dépliants publicitaires pour les

---

programmes Franc départ. Nous les révisons chaque année afin de nous assurer que l'information y est à jour.

Comme exigé par le ministère de l'Éducation, le CSF inscrit tous les enfants fréquentant les Franc départ dans *MyEducation BC*. Cela était également le cas pendant que les programmes étaient gérés par la FPFCB : le CSF avait offert une dotation de deux heures par semaine aux secrétaires des écoles ayant un Franc départ pour faire l'entrée des présences dans *MyEducation BC*. Cette plateforme ministérielle nous permet d'avoir des statistiques très précises. D'ailleurs, des rapports de présence sont envoyés chaque année au ministère de l'Éducation.

Au moyen de cette lettre, nous aimerions également vous rassurer que chaque demande d'ouverture Franc départ est traitée au même niveau et le transfert de demandes est directement soumis aux supérieurs dans l'administration, qui décident de la nécessité et du besoin de l'espace dans l'école qui en fait la demande.

Quant à vos observations relatives à la croissance des inscriptions, malheureusement, il s'agit d'un défi de recrutement d'éducatrices à la petite enfance. Et en matière de pédagogie, veuillez noter que les services pédagogiques ont mis en place tout le nécessaire pour accueillir les familles. Ils restent également disponibles en cas de besoin de soutien.

Tout en vous remerciant de l'attention que vous accordez à notre correspondance, veuillez recevoir, Mesdames McWhirter, Paquette, Samson et Rahkola, l'expression de nos sentiments distingués.



Marie-Pierre Lavoie

Présidente du CA

Conseil scolaire francophone de la Colombie britannique